

L'année 2018 fut une très bonne année pour le comité des fêtes.

En effet, la foire à l'igname a connu de nouveau un vif succès grâce aux nombreux visiteurs qui ont pu se balader et profiter des stands des associations locales, des commerçants et artisans, de la brocante ainsi que de la restauration sur place. Tout ceci n'a été possible qu'avec l'aide précieuse de tous les bénévoles, sans lesquels cette belle foire ne pourrait avoir lieu.

Comme depuis plusieurs années, le comité a proposé un spectacle de qualité qui s'est produit sur le car-podium du Conseil régional et a été applaudi par les nombreux spectateurs.

Un grand merci aux ainés qui, une fois de plus, ont épluché 1 tonne et demi d'ignames pour la fabrication des frites. Merci aux trois producteurs qui étaient présents sur le stand dédié à cette production locale.

La soirée paëlla du 14 juillet a réuni une centaine de convives qui ont apprécié ce plat cuit sur place, ainsi que la soirée dansante qui a suivi.





Je tiens à remercier personnellement toutes les personnes qui ont suivi notre équipe depuis toutes ces années. Je souhaite une pleine réussite au nouveau comité

des fêtes qui vient de se constituer suite au renouvellement du conseil d'administration.

Il donnera, j'en suis persuadée, une continuité et un nouvel essor à notre grande fête locale prévue le 28 avril 2019.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.

Chantal LAMBERT







La nouvelle équipe, composée de membres de tout âge.

Nous sommes enthousiastes à l'idée de reprendre le flambeau et ravis que de nombreuses personnes soient venues spontanément proposer leur aide pour la prochaine foire à l'igname.

En tant que Présidente, je suis très heureuse de voir que les habitants de St-Claude souhaitent s'investir afin de faire perdurer les différentes manifestations organisées par le comité des fêtes.

Florence

Toutes les bonnes volontés sont, bien sûr, les bienvenues...





BUREAU

Florence CRUCHET
Présidente
Julien BOULAY
Vice-président
Benoit BEZAULT
Trésorier
Ludovic SAUSSE
Trésorier adjoint
Paul RENOU
Secrétaire
Alexia POCHEREAU
Secrétaire adjointe

MEMBRES

BANSE Jérémy,
BEZAULT Anthony,
CRUCHET Clémence,
GENDRIER Julien,
GITTON Stéphane,
GODILLON Victor,
GUICHAUX David,
JURY Nathalie,
MOREAU Michel,
PICARD Quentin



LA COMPAGNIE **DU CHÊNE SACRÉ**

« Chers actionnaires, une belle année de transition vient de s'écouler ... »

Ainsi a commencé en mars, notre année théâtrale, une pièce de Léonore Confino « Building » pour 5 représentations à St-Claude-de-Diray. Les adultes ont interprété une comédie féroce sur le monde du travail. Le succès de la pièce a permis d'afficher complet à toutes les représentations. Merci à notre public.

Les jeunes de la Compagnie ont présenté au mois de mai deux pièces:

« Le petit Chaperon rouge »

(revisité) suivi d' « Enquête à Follywood » de J.Pierre Duru. Une enquête policière dans le milieu cinématographique.

Les spectateurs ont pu participer à un questionnaire sur leurs connaissances des génériques de films.

> Quatre nouveaux comédiens intègrent la troupe: bienvenue à Marine, Marina, Benoit et Xavier.

Votre présence sera, pour tous les comédiens, l'ultime récompense de plus d'une année de travail.

Cher public, nous vous invitons à nous renouveler votre confiance... Et nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2019.



« Molière, imagine! » de Sandrine Mourcely (atelier des 12/18 ans). Les vendredis 17, 24 mai, samedi 18 mai et mercredi 29 mai 2019 à 20h30 à la salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux pour soutenir notre jeune troupe de 17 comédiens.

Suivra en octobre, la troupe adulte avec « La mastication des morts » de Patrick Kermann.

Les samedis 12, 19 et 26 octobre et les vendredis 18 et 25 octobre 2019 à 20h30 à la salle des fêtes.

Les locataires du cimetière de Moretsur-Raguse ont des choses à dire, des choses qu'ils n'ont jamais osé dire, propos qu'ils ressassent à l'envie, des comptes à régler, des aveux à faire. Entre les générations, entre les familles, des liens se tissent.

Patrick Kermann, tel un peintre impressionniste, nous dresse avec humour et tendresse le portrait d'une société rurale qui lui est chère.

DOUBLE **ANNIVERSAIRE** EN 2018-19



En 1815, le Grand Carnot, chargé de l'instruction publique, inscrivit l'étude obligatoire de la musique au programme de l'enseignement élémentaire.

Cet appel trouva des adeptes à St-Claudede-Diray pour la fondation d'un Orphéon, la date en est inconnue.

Lors d'une réunion le 1er mars 1868, les membres de l'Orphéon décidèrent de se transformer en Société Instrumentale. Ils devinrent ainsi les fondateurs de la Fanfare des Vignerons, premier nom de l'association.

La Fanfare des Vignerons se fit entendre pour la première fois à la messe de Pâques de l'année 1868, suivant la coutume de l'Orphéon.

Dès 1874, elle est présente à de nombreux festivals, assemblées, comices agricoles et viticoles qui se sont tenus dans les départements du Val de Loire ainsi que dans d'autres départements. Elle a participé entre autres aux concours musicaux de Blois, Paris, Vichy, Le Havre pour aller jusqu'aux concours internationaux comme Bree en Belgique.

Inconnue avant 1868, la Fanfare des Vignerons a gravi tous les degrés de l'échelle musicale pour atteindre la Division Supérieure A en 1952, sous la direction d'Emile Mardelle.

En 1968, elle a fêté dignement son centenaire en recevant l'Harmonie des Mines de Bruayen-Artois et la Musique Militaire de la Xe

En 1995, le conseil d'administration mise sur le renouveau avec le recrutement d'un jeune chef de musique, Mickaël Boisset, 19 ans, encore aux études musicales.

Suite à l'arrivée de nouveaux instruments comme les clarinettes, flûtes traversières, hautbois, la Fanfare des Vignerons change de nom pour devenir l'Harmonie des Vignerons.

Francis Leguay, ancien Président et membre très actif au sein du conseil d'administration, a toujours milité pour que l'orchestre soit ouvert et tourné vers la jeunesse. Soucieux de l'avenir de ce dernier, ces mêmes dirigeants ont, en accord avec la municipalité de St-Claude, créé une intercommunalité avec la ville de Vineuil, alors dans le même canton. Cette réalisation donnera naissance en 1999 à l'école intercommunale de musique Vineuil-St Claude et de ce fait, l'Harmonie des Vignerons deviendra l'Harmonie St Claude-Vineuil.

La direction de ces deux entités étroitement liées est assurée par Mickaël Boisset et l'orchestre est devenu, à travers une convention, une pratique collective de l'école de musique depuis 1999.







UN ENSEIGNEMENT MUSICAL DE QUALITÉ

Un travail de fond est effectué par les 11 enseignants de l'école de musique à travers une formation générale complète suivant les grandes lignes du schéma d'orientation pédagogique ministère de la Culture.

Chaque semaine, plus de 97 heures d'enseignement sont dispensées à l'école de musique pour accueillir plus de 150 élèves en proposant à la fois un éveil musical dès la grande section de maternelle comme les cours d'instrument suivants :

hautbois, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette-cornet, tuba, batterie-jazz, percussions.

habitants de St-Claude bénéficient du tarif «Agglopolys» grâce à la participation financière de la commune via la Communauté de Communes du Grand Chambord.

Partout où elle se pratique (répétition du vendredi soir de l'orchestre, séance dans le garage d'un groupe formé par des copains, chanter dans une chorale), la musique amateur apporte une convivialité et une dimension culturelle nécessaires à notre vie quotidienne. Elle conforte sans aucun doute la cohésion sociale, mais plus

encore. elle nous apporte le simple plaisir des émotions partagées et de la création artistique. Ce fut une nouvelle fois le cas lors du

week-end anniversaire où l'orchestre présenta les 15/16 décembre sur les territoires d'Agglopolys et du Grand Chambord le conte musical «Le petit prince » de St Exupéry.

Nul besoin de souligner les nombreuses études analysant les effets bénéfiques de la musique sur le développement intellectuel des plus jeunes et sur leurs comportements sociaux. Il est primordial pour notre avenir culturel d'encourager le développement de la musique et de soutenir les efforts

engagés à l'échelon local par des collectivités, des associations ou simplement des amoureux de la musique.

À l'heure actuelle où certaines collectivités territoriales désengagent dans le domaine de la Culture, nous ne pouvons que féliciter les anciens et actuels élus des communes et intercommunalités pour leurs regards attentifs et leurs visions dans ce domaine. A travers ces soutiens, l'orchestre St Claude-Vineuil dispose d'un renouvellement permanent de ses jeunes musiciens, sans quoi cette pratique collective aurait disparu.

Après son week-end anniversaire,

nous vous donnons rendez-vous pour la présentation d'un programme musical réunissant les enseignants de l'école de musique et

l'orchestre St-Claude-Vineuil le vendredi 22 mars 2019 à 20h30 en l'église de St-Claude-de-Diray (chauffée pour l'occasion).

la musique amateur

apporte une convivialité

et une dimension

culturelle nécessaires

à notre vie quotidienne.

ecoledemusique.vineuil@gmail.com orchestre.stclaude.vineuil@gmail.com

C 06 30 62 91 24 Mickael Boisset

Les 11 enseignants de l'orchestre vous souhaitent une belle année 2019.









2 hautbois, 12 clarinettes, 15 flûtes traversières, 6 saxophones, 9 trompettes











2 trombones, 3 saxhorn-barytons, 3 tubas, 5 percussionnistes, 3 clairons,

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire nous a attribué le label « QUALITE CLUB SPORT SANTE ». Nous l'avions déjà obtenu pour la période 2013-2017 et nous sommes donc heureuses que cette récompense soit octroyée une nouvelle fois pour 2017-2021.



Nos efforts au sein de l'association se trouvant valorisés, nous sommes donc encore plus motivées pour offrir un maximum d'activités physiques très diversifiées répondant à l'attente de nos adhérents et adhérentes de tous âges (de 3 ans à 86 ans).

Lors de cette rentrée 2018, nous avons décidé de maintenir la séance enfants pour répondre à une attente des parents. Ces séances permettent à l'enfant de se découvrir en jouant seul ou avec d'autres. Tout au long de l'année, ils vont consolider, enrichir leurs acquis et affirmer leur personnalité. Ils vont se dépenser et se dépasser.

Nous disposons encore de quelques places, il est donc possible d'inscrire les enfants de 3 à 6 ans.

Nous donnons rendez-vous aux parents intéressés le mercredi à la salle de motricité de l'école maternelle à partir de 16h30, 2 séances découvertes vous seront offertes.

Le bureau vous souhaite une très bonne année 2019.





Gymvolontaire-041028@epgv.fr 02 54 20 52 11

MAGIC DANCE

Magic Dance est une nouvelle association sur la commune créée par Marie Trochoux, sa présidente, et Fiona Bigot sa vice-présidente et animatrice.

Magic Dance a pour but d'apprendre et de transmettre la passion de la danse moderne et de la Street dance aux plus petits comme aux plus grands.

Cette discipline permet de stimuler la créativité de chacun, de valoriser les aptitudes artistiques, le sens du rythme mais surtout de renforcer l'esprit d'équipe.

Magic Dance proposera également d'autres activités : jeux autour de la danse, tournage de vidéo, participation à divers événements, arbre de noël...

magicdance41@gmail.com



Chaque groupe, de la grande section aux adultes, s'entraine le mardi et le vendredi soir avec Fiona et ses aides chorégraphes Ornella, Aline et Deborah afin de vous présenter un magnifique show le samedi 29 juin 2019 à 20h à la salle des fêtes de Villebarou.



L'année 2018 a été consacrée à la construction d'une savonnerie artisanale qui va permettre aux femmes du village d'avoir des revenus complémentaires grâce à la production de savon à partir du beurre de karité (fruits écrasés de l'arbre karité). La construction du bâtiment est commencée depuis juin, début de la saison des pluies. Un comité de femmes s'occupera de la gestion de l'entreprise et de la vente du savon sur les marchés de la région.

La centrale de St-Laurent-des-Eaux a fait don à l'association d'un camion trafic Renault 4x4 pour Tanghin. Il servira entre autres, au transport des malades mais aussi des enfants lors des tournois de foot inter-villages et à l'acheminement des colis envoyés par conteneur et au transport des différents matériaux.

Il est actuellement sur le bateau en route pour Tema au Ghana mais l'aventure se poursuit ensuite par la route jusqu'à Tanghin.

Les parrainages continuent. Fin septembre, il a été transféré l'argent pour l'année scolaire 2018/2019 de 73 collégiens et 41 lycéens. Merci à tous nos parrains.







paysdechambord.tanghin@gmail.com www.paysdechambord-tanghin.over-blog.com

Contacts sur la commune de St-Claude-de-Diray : 02 54 20 56 82 Viviane Bastin 02 54 20 69 87 Christian Gauthier **02 54 44 93 32** Dominique Marchais





Le conseil d'administration vous présente ses meilleurs vœux pour 2019 et espère vous rencontrer lors de ses actions :

Randonnées pédestres

dimanche 13 janvier à St-Claude-de-Diray dimanche 16 juin à La-Ferté-St-Cyr dimanche 29 septembre à St-Laurent-Nouan

Soirée choucroute

samedi 2 février à Huisseau-sur-Cosson

Concert de chorales

samedi 25 mai à Montlivault

Brocantes

à St-Claude-de-Diray lors de la foire à l'igname, Bracieux, Mont-Près-Chambord, Montlivault, St-Laurent et Huisseau-sur-Cosson





Le bureau et le conseil d'administration :

Président : Roland Mallochet
Vice-président : François Menon
Secrétaire : Michel Predal
Secrétaire adjoint : Frédéric Desgland
Trésorier : Gabriel Renotton
Trésorier adjoint : Claude Delmeau
Membres : Thierry Beaudoin, Marcel
Fleury, Stéphane Gitton, Guy Lambert,
Guy Legendre.

L'amicale compte 64 adhérents



Comme nous le craignions, la sécheresse devient la norme. Malgré un niveau d'eau très bas, les berges de la Noue sont bien fréquentées. Le poisson boude un peu, mais il y a encore de belles pêches, notamment de carpes qui, remises à l'eau, garantissent de futures prises encore plus grosses.

Déjà des spécimens de 7 à 10 kg sont monnaie courante, un brochet de 1,07m a été pris au mois d'août.

Notre stand à la foire à l'igname 2018 a attiré toujours autant de visiteurs.

Sous un beau soleil, lors du concours du 09 septembre 2018, 36 compétiteurs ont disputé le «Challenge Lucien COUEGNAS» remporté par un extérieur, Alain LANDRY.

Les convives ont apprécié le hareng et le boudin du matin ainsi que l'agneau grillé du midi.

Lors du 6^{ème} «Challenge Carpes», les 6 et 7 octobre 2018, la victoire est revenue à l'équipe N°6 Roland MALLOCHET / Stéphane GITTON (38780 points) devant l'équipe n°4 Lenny BOUTET / Gabriel RENOTTON / Michel PREDAL (15860 points). 54,640kg de carpes ont été capturées et relâchées après pesée.

Les cartes de l'Amicale donnant droit de pêcher dans la Noue, peuvent être retirées auprès de l'épicerie de St-Claude ou auprès des membres du bureau (lors de l'assemblée ou au bord de l'eau).

A tous et à toutes, bonne et heureuse année 2019. Halieutiquement vôtre.



Ont été lâchés lors de l'empoissonnement automnal (novembre 2018):



CALENDRIER

2019

10ème concours de belote samedi 5 janvier

Ouverture de la truite dans la Noue samedi 16 et dimanche 17 mars

Stand à la foire à l'Igname dimanche 28 avril

Ouverture du carnassier

mercredi 1^{er} mai (Si la législation ne change pas)

Concours de pêche ouvert à tous dimanche 8 septembre (stands et restauration)

7ème concours de pêche à la carpe en équipe samedi 5 et dimanche 6 octobre

Assemblée générale samedi 14 décembre

TENNIS

Les clubs de tennis de Mont-près-Chambord. Huisseau-sur-Cosson et St-Claude-de-Diray ont fusionné afin de créer un nouveau club intercommunal : le Tennis du Grand Chambord

Notre but est de s'ouvrir au plus grand nombre afin de dunamiser et relancer la pratique du tennis dans la communauté de communes.

Nous disposons actuellement de deux courts extérieurs à Mont, de trois courts extérieurs à St-Claude et, en projet communautaire, la construction de deux courts couverts au stade de Huisseau pour le printemps 2020.

Actuellement nous dispensons des courts adultes au gymnase de Mont et en extérieur à St-Claude.

N'attendez nous pas, venez rejoindre et pratiquer le tennis dans une ambiance conviviale en participant aux entrainements le samedi matin de 10 heures à midi à St-Claude et plus si vous souhaitez faire de la compétition.

Sébastien Vanesse - Président 06 22 94 81 72 Dominique Gibaud - Vice-Président 06 26 45 55 75 Patrick Mary - Secrétaire 06 40 74 49 33





Cette année 2018 comptait, à la fin octobre, 190 interventions pour 136 à la même date l'an passé, faisant apparaitre une nette augmentation due à l'agrandissement du secteur ainsi que des renforts dans les communes environnantes dont BLOIS.

Notre activité opérationnelle compte dorénavant 15 à 20 interventions par mois.



L'effectif est toujours de 10 sapeurs pompiers (9 hommes et 1 femme) et l'arrivée d'un jeune homme et d'une jeune femme au 1er janvier nous fera le plus grand bien.

Mais cela dit, nous avons encore des vestiaires disponibles...

Renseignement au chef de centre : 06 14 70 56 21 si vous êtes intéressés.

Nous comptons maintenant 2 animateurs sportifs qui prennent en charge nos séances de sport notamment à chaque manœuvre ce qui renforce notre cohésion.

Le 16 juin 2018, nous avons organisé notre 8^{ème} feu de la St Jean mais avons dû annuler le repas champêtre à cause du manque d'inscription.

Il n'y aura malheureusement pas d'édition 2019 car la fréquentation était en baisse régulière.

En juillet une formation aux premiers secours (PSC1) a eu lieu dans le centre et nous comptons renouveler cette offre en 2019 (renseignement auprès du chef de centre)

Le 21 décembre 2019 sera la date de notre Ste BARBE. La cérémonie officielle avec nos collègues de Chailles et Blois Sud aura lieu place des Mangottes avec revue de matériels et de troupes en présence d'élus du département et des autorités. Nous ferons un rappel de cet événement dans le dernier trimestre.

Enfin traditionnellement, nous voulons vous remercier pour votre sympathie et votre générosité lorsque nous passons vous voir pour nos calendriers et remercier également nos commerçants qui nous soutiennent lors des manifestations comme la foire à l'igname et nous vous souhaitons à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2019.

F. Lhomme, président de l'amicale Ch. Douard, chef de centre



Les missions du Pays des Châteaux sont nombreuses et variées :

il mutualise les actions à l'échelle du bassin de vie de Blois (Communauté de Communes du Grand Chambord, de Beauce Val de Loire et d'Agglopolys),

il conseille et accompagne les porteurs de projets publics/privés et joue le rôle d'interface dans les domaines du tourisme, de l'agriculture, de la santé ou encore de la biodiversité,

il soutient des projets de développement territorial liés au tourisme et perçoit la taxe de séjour qui lui permet de valoriser notre destination et de subventionner des manifestations touristiques sur le territoire,

il cherche à relocaliser l'alimentation depuis une dizaine d'années en effectuant des diagnostics et en proposant un programme d'actions partagé avec les acteurs locaux,

il soutient le développement rural en lien avec le programme LEADER de la Communauté européenne.

Vous disposez de chambres d'hôtes, de meublés de tourisme ou de chambres chez l'habitant :

n'oubliez pas qu'une déclaration doit obligatoirement être déposée en mairie.

Pour toute location de courte durée, une taxe de séjour doit être versée au Pays des Châteaux via l'hébergeur ou la plateforme de réservation en ligne.

contact@paysdeschateaux.fr 02 54 46 09 30 www.paysdeschateaux.fr www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19104 (réglementation générale en matière d'hébergement touristique et téléchargement d'imprimés).



Le domaine national de Chambord et la Communauté de Communes du Grand Chambord proposent aux habitants du territoire une carte de fidélité à tarif avantageux. Cette carte, nominative et personnelle, est valable un an et ne coûte que 10 €.

Elle vous permettra de bénéficier de l'entrée gratuite et illimitée au domaine (parking et visite), d'une remise de 5 % en boutique et aux différents points de restauration du château, de tarifs réduits pour l'entrée de cinq accompagnants, tarifs réduits également sur les visites en forêt mais aussi sur les activités culturelles et équestres.

La carte privilège Chambord est à retirer aux billetteries du château. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront exigés.





PISCINE DE SAINT-LAURENT-NOUAN

La piscine de Saint-Laurent-Nouan, inaugurée en juillet 2018, permet aussi aux habitants du territoire de bénéficier de tarifs avantageux.

Le complexe dispose d'un espace aquatique (bassin polyvalent, bassin sportif, toboggan, pataugeoire...), d'un espace fitness (zone cardio-training, zone de musculation et de fitness...) et d'un espace bien-être (hammam, sauna, jacuzzi, bassin balnéo, solarium...).

De nombreuses activités sont proposées telles que cours de natation, bébé nageurs, cours d'aquabike, aquagym...

entrée

étudiants et - de 16 ans

L€

- de 3 ans

GRATUIT

02 54 33 52 60

www.centreaquatique-grandchambord.com chambord@vert-marine.com



Groupama

PARIS VAL DE LOIRE la vraie vie s'assure ici

100 RUE DES FOUGERETS ZAC DES PERRIERES, 41350 ST GERVAIS LA FORET

Tél. 02.54.42.00.83

Trions nos déchets recuclables pour permettre le recyclage

- 2. place du 8 mai
- 4. place de la Bonne Dame hameau de Morest
- 5. rue des Sentes

Horaires de la déchetterie de Huisseau/St Claude (rue de Morest)

HORAIRES D'HIVER (JUSQU'AU 31/03/2019)

Le saviez-vous!



Retrouvez toute notre actualité sur facebook/syndicat val eco

02 54 74 62 53 VAL-ECO 5 rue de la Vallée Maillard 41000

A COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Elle s'effectue en porte-à-porte le mercredi entre 5h et 12h30. (La collecte des ordures ménagères sera modifiée en ces périodes de fêtes. Elle aura exceptionnellement lieu les jeudis 27 décembre et 3 janvier). Il est recommandé de sortir votre bac roulant la veille au soir après 19h, et d'orienter la poignée du bac côté rue. Une fois collecté, le bac doit être retiré de la voie publique.

Rappel : les sacs de croquettes, sacs plastiques, sacs de litières, polystyrène et barquettes alimentaires sont à déposer avec les ordures ménagères.

Pour toutes questions concernant la collecte (dégradations, vol, déménagement)

02 54 74 62 53 VAL-ECO

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de détritus (encombrants, cartons, gravats...) sont interdits et passibles de poursuites pénales.

Les grands cartons sont à déposer en déchetterie.

Le brûlage des déchets verts à domicile est interdit.

Allégeons notre poubelle : compostons nos épluchures de fruits et légumes!

Pour acquérir un composteur : Téléchargez le bon de commande sur valeco41. fr





Petits cartons, papiers, journaux, magazines, publicités, enveloppes blanches

NB : non souillés

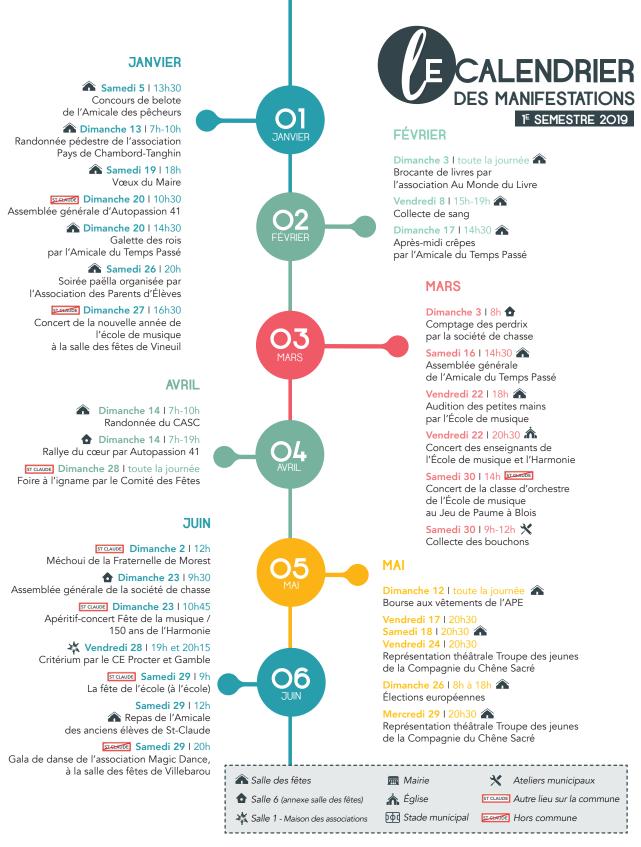
Bouteilles et flacons en plastique (bouteilles, gels douches, shampoings), boîtes en métal (boîtes de conserves, canettes de soda, aérosols)

NB: laisser les bouchons



bocaux bouteilles en verre





Ce calendrier est élaboré d'après les données que les associations ont bien voulu nous fournir. Des modifications sont susceptibles d'y être apportées en cours d'année.

